

Journée mondiale de la liberté de la presse: déclaration du haut représentant au nom de l'UE

Alors qu'une couverture médiatique libre et indépendante est plus essentielle que jamais, la liberté de la presse reste menacée. Des journalistes continuent de travailler dans des conditions pénibles, caractérisées par des pressions politiques et financières toujours plus fortes, une surveillance, des peines d'emprisonnement arbitraire et des violences dans le cadre de leur travail. Selon l'Observatoire de l'UNESCO, 76 journalistes ont été tués depuis 2020 et ils sont plus nombreux encore à avoir été arrêtés, harcelés ou menacés partout dans le monde. La violence à caractère sexiste visant les femmes journalistes est particulièrement préoccupante.

La liberté de la presse est une valeur fondamentale de l'Union européenne que soutiennent de nombreuses initiatives récentes. La liberté des médias et la sécurité des journalistes sont des priorités essentielles du nouveau plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie et du plan d'action pour la démocratie européenne. En 2020, plus de 400 journalistes ont bénéficié du mécanisme de l'UE pour la protection des défenseurs des droits de l'homme et l'UE a pris des mesures importantes pour soutenir les journalistes, les médias indépendants et la lutte contre la désinformation dans le contexte de la pandémie dans de nombreuses régions.

Au cours de l'année écoulée, l'UE a condamné à plusieurs reprises l'intimidation et le harcèlement dont sont victimes les journalistes indépendants de par le monde. L'UE, notamment par l'intermédiaire de son représentant spécial pour les droits de l'homme, a continué de tendre la main aux journalistes indépendants persécutés et est intervenue en faveur de journalistes et de blogueurs en détention.

Les délégations de l'UE sont la voix de celle-ci sur le terrain. Elles ont suivi de près les procédures judiciaires à l'encontre de journalistes, ont dénoncé la répression dont sont la cible les défenseurs des droits de l'homme et les professionnels des médias et ont fait part aux autorités nationales de leurs préoccupations au sujet des législations proposées en matière de communication, de médias, d'information et de radiodiffusion.

L'UE est **déterminée à faire plus**, en Europe et dans le reste du monde. Elle continuera à coordonner son action avec celles des organisations et mécanismes internationaux et expérimentera de nouvelles approches. La proposition de la Commission européenne relative à la législation sur les services numériques, qui vise à responsabiliser les grandes plateformes de manière à rendre leurs systèmes plus équitables, plus sûrs et plus transparents, en est un exemple. Nous poursuivrons également notre action de lutte contre la désinformation et nous rechercherons, avec l'ensemble de nos partenaires, des moyens permettant de soutenir efficacement des modèles économiques durables pour les médias indépendants.

La liberté d'information et la liberté d'expression doivent être encouragées et protégées en tout lieu, dans l'intérêt de tous. L'UE continuera de s'élever contre toute restriction de la liberté d'expression et toute censure, tant en ligne que hors ligne, constituant une violation du droit international des droits de l'homme. La liberté de la presse est l'une des pierres angulaires des sociétés démocratiques, lesquelles ne peuvent prospérer que si les citoyens ont accès à des informations fiables et peuvent poser des choix éclairés. La liberté de la presse est synonyme de sécurité pour tous.

Press office - General Secretariat of the Council

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUSSELS - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press